



Ajournement diplôme d'infirmière

Par **GK21**, le **08/08/2024** à **09:36**

Bonjour

J'ai été ajouté au diplôme d'infirmière alors que je dispose de tous mes ECTS pour être diplômée. J'ai effectué un stage complémentaire qui n'a pas été validé. Mon école m'a mis les bâtons dans les roues pour ne pas que je sois diplômée. Je veux avoir d'un avocat et les recours possibles.

Cordialement

Par **youris**, le **08/08/2024** à **10:19**

bonjour,

je suppose que vous vouliez écrire "ajourné" et non ajouté.

pour avoir un avocat, vous devez le chercher parmi les avocats du barreau compétent dans votre commune.

salutations